

Communiqué de presse – Vichy, 6 février 2020

Signature d'une convention entre le projet I-Site CAP 20-25 porté par l'Université Clermont Auvergne et Vichy Communauté : faire de Vichy le laboratoire de la mobilité individuelle pour une vie en meilleure santé !

Le postulat scientifique : la mobilité des individus - « mobilité » étant entendue au sens de déplacement par sollicitation de l'appareil locomoteur, par la marche, la course, le cyclisme ou même une trottinette pourvu qu'elle ne soit pas électrique - est un facteur-clé de la santé.

Le constat sociétal : En France, 65% des femmes et 45% des hommes manquent d'activité physique et près de 80% des enfants et des adolescents n'atteignent pas les recommandations d'activité physique. A cela s'ajoute un temps passé assis qui occupe, pour les adultes, entre 8 à 12h par jour (www.onaps.fr/data/documents/Onaps-tableau-de-bord_2017.pdf). L'inactivité physique est la première cause de mortalité évitable et elle est responsable de 10% des décès par an en Europe.

La réponse développée par la recherche en Auvergne : allier les forces scientifiques en santé et en biologie mais aussi en bio-informatique, gestion, philosophie, ... qui travaillent sur tous les facteurs impactant la mobilité (épigénétique, douleur, dysbiose, nutrition, pathologies chroniques) pour développer une approche intégrative novatrice et des réponses thérapeutiques innovantes. Le Challenge 3 du projet I-Site CAP 20-25* est ainsi le fer de lance de cette démarche pionnière.

L'ambition de Vichy Communauté : affirmer son positionnement en tant que territoire de « pleine santé », du « bien vivre », lié à son savoir-faire thermal et sportif reconnu ainsi qu'à la qualité de son cadre de vie, et favoriser son développement économique par l'innovation, en facilitant la mise en œuvre de programmes de recherche en santé.

↪ **Le partenariat gagnant-gagnant** : développer dans l'agglomération vichyssoise un « city-lab » sur la mobilité. L'objectif de ce city-lab est de lutter contre la sédentarité et encourager la mobilité, en plaçant les citoyens au centre d'un dispositif qui fédère les compétences des acteurs de la recherche et du monde socio-économique.

Formalisé par la signature jeudi 6 février 2020 dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Vichy d'une convention territoriale entre l'Université Clermont Auvergne porteuse du projet I-Site CAP 20-25 et Vichy Communauté, ce partenariat prévoit le déploiement de nombreux dispositifs touchant à différents pans de la mobilité : développer des programmes d'activité physique adaptés (par exemple la mise à disposition de vélos-bureaux dans des écoles du territoire pour permettre l'activité physique des élèves pendant les cours), ouvrir un « Café de l'activité physique », lieu d'accueil dans lequel on pourra trouver des solutions et encouragements pour accroître sa mobilité, ou encore créer une zone technique d'accueil de start-ups orientées vers la problématique de la mobilité. « *Ce que Vichy Communauté offre aux chercheurs du projet I-Site CAP 20-25 à travers cette convention, c'est un terrain d'expérimentation complet ainsi que des moyens techniques et financiers pour in fine développer en Auvergne des solutions opérationnelles à une problématique de santé publique mondiale : c'est une opportunité majeure pour l'Université Clermont Auvergne et l'ensemble de notre territoire* », déclare Mathias Bernard, Président de l'Université Clermont Auvergne.



**I-SITE
CLERMONT**
Clermont Auvergne Project



L'Université Clermont Auvergne à travers le Challenge 3 de l'I-Site CAP 20-25, Vichy Communauté et ses partenaires mobiliseront en effet un soutien financier de plus de deux millions d'euros sur trois ans dans le projet de city lab. « *Le soutien de Vichy Communauté à ce projet et donc à cette ambition régionale est complètement cohérent avec les dynamiques que nous avons instaurées sur le territoire de l'agglomération depuis plusieurs années* », affirme de son côté Frédéric Aguilera, Président de Vichy Communauté. « *Qu'il s'agisse d'encourager la pratique sportive grâce aux infrastructures dont nous disposons ou d'accompagner la recherche en santé, Vichy et son agglomération ont tous les atouts pour relever le défi de la lutte contre la sédentarité* », ajoute-t-il.

Vichy Communauté devient ainsi la 4^{ème} collectivité à s'engager par le biais d'un conventionnement dans le projet I-Site CAP 20-25 que porte l'Université Clermont Auvergne, et rejoint ainsi le Département de l'Allier et les Communautés de communes de Commeny-Montmarault-Néris et St Pourçain-Sioule-Limagne dans cette volonté commune de faire rayonner l'excellence de la recherche et de l'innovation auvergnates.

** Le projet I-Site CAP 20-25 fait partie des 18 initiatives d'excellence reconnues au national par le label IDEX/I-Site du programme d'investissements d'avenir, sélectionnées parmi des dizaines de candidatures déposées par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Il est porté par l'Université Clermont Auvergne et un consortium de 20 partenaires issus de l'enseignement supérieur et de la recherche, des collectivités, entreprises et établissements de soin.*

CONTACTS PRESSE :

Christel Debout-Tomczak - c.debout@vichy-communaute.fr - 06 24 60 62 88

Claire HARDY - claire.hardy@uca.fr - 06 43 35 72 01